

Image not found or type unknown



Vente local commercial sci

Par **Louise oo**, le **04/01/2024** à **08:10**

Bonjour je suis propriétaire de d'un local commercial il y a 15 ans j'ai payé 230000 € avec l'intérêt de banque 5,20 % de taux d'intérêt et j'ai fini de payer.

Et la je vais le vendre le bien. Mais alors combien je dois payer les impôts. Je me demande si les impôts qui seront prélevé donc déduits comptent comment : soit avec le prix de bien ou soit avec l' intérêt de la banque que l'on a payé merci de me répondre bonne soireee

Par **Visiteur**, le **04/01/2024** à **12:58**

Bonjour,

Vous êtes propriétaire ou est-ce la SCI ?

La taxe sur la plus-value se calcule par différence entre le prix d'achat et du prix de vente, hors certains frais d'acquisition (frais de notaire). Mais les intérêts du crédit ne comptent pas.